

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

VENDREDI
19

DÉCEMBRE
1975

N° 63
1,50 F

Belgique - Luxembourg : 15F

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

les manifestations d'hier

LES "PARTIS DE GAUCHE" FONT LE SILENCE SUR LES EMPRISONNÉS

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier soir de la Bastille à la République. Ce n'était pas un cortège homogène. Malgré l'appel «unitaire» deux volontés distinctes se sont exprimées : d'un côté les travailleurs qui étaient venus pour obtenir la libération immédiate de leurs camarades, comme l'indiquaient plusieurs banderoles CFDT : *libération immédiate des emprisonnés*. Cette partie de la manifestation devait l'exiger clairement et se signalait par sa combativité et son dynamisme.

L'autre partie du cortège était composé essentiellement du P«C»F, du PS et de quelques banderoles CGT. Le P«C»F lançant : *«avec le PC défendons les libertés»* a démontré clairement ce qu'il entendait par là en faisant le silence total sur les militants emprisonnés et en plaçant son traditionnel couplet : *«union, action, programme commun»*. Il a également révélé que son objectif à l'occasion de cette manifestation était de la

détourner de ce qu'entendait en faire les travailleurs qui veulent s'opposer réellement et concrètement à la répression qui s'exerce contre la classe ouvrière. C'est ainsi que lorsque la section du P«C»F de Renault a tenté de forcer le service d'ordre CFDT pour s'imposer dans la manifestation, les militants CFDT les ont immédiatement refoulés en déchirant leur banderole.

Derrière, isolés par le service d'ordre de la CGT, le cortège du Comité National de soutien aux emprisonnés exigeait la libération de tous les emprisonnés.

Un certain nombre de travailleurs du secteur nationalisé venus à cette manifestation avaient été appelés par ailleurs à une journée d'action pour leurs revendications. S'il leur est apparu indispensable de manifester pour la libération de leurs camarades, pour les libertés syndicales, l'efficacité, l'intérêt de cette nouvelle journée d'action elle-même ne leur est pas apparue évidente.

suite p. 4

nord-sud justes garanties demandées par le tiers-monde

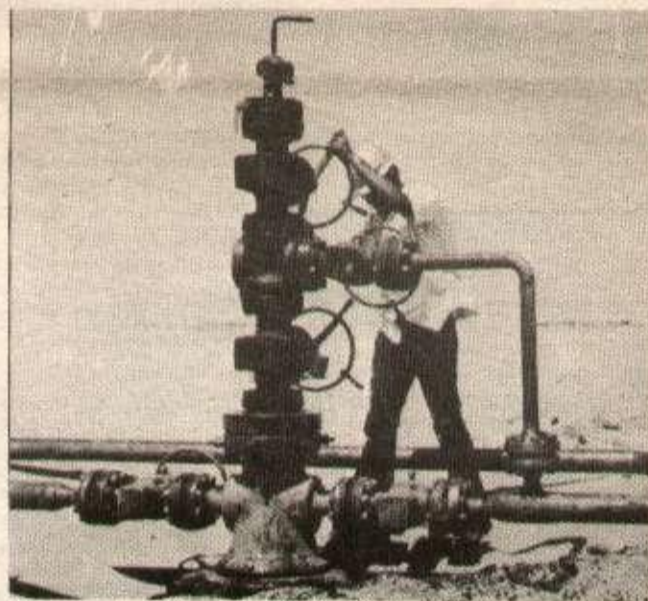
La réunion plénière de la conférence Nord-Sud a repris hier soir, 20 heures, après une journée d'incertitude. L'ambassadeur d'Algérie en France, membre de la délégation algérienne, avait préalablement fait une déclaration précisant la position des dix-neuf représentants du Tiers Monde : au cours de la journée, ils se sont en effet définitivement accordés sur la motion présentée hier soir par l'Algérie, en précisant le calendrier de son application.

Ainsi, l'unité du Tiers Monde a été préservée sur une base permettant de combattre les manœuvres de division impérialistes. La question reste cependant ouverte du contenu du programme que ces pays doivent déterminer ensemble, début janvier, selon le calendrier qu'ils ont adopté.

de notre reporter
Camille NOEL

Après deux journées consacrées à l'audition des positions de chaque délégation, la Conférence Nord-Sud a abordé hier, en début de matinée, le problème de fond : la définition des mandats de chaque commission. Cette question, sur laquelle avaient achoppé les précédentes réunions préparatoires à la Conférence, est d'une importance capitale pour le Tiers Monde en lutte contre les puissances impérialistes.

Avancera-t-on en même temps sur les quatre sujets définis pour la conférence et confiés chacun à une commission (énergie, matières premières, développement, affaires financières) ? Ou au contraire, les pays impérialistes pourront-ils mener une contre-offensive sur les questions de l'énergie et des matières premières, et laisser trainer les questions monétaires et celles du développement, décisives pour les pays du Tiers Monde ?



Un ancien puits de pétrole de la British Petroleum aujourd'hui nationalisé

Laissera-t-on aux pays industrialisés la possibilité de faire trainer les choses en longueur, dans l'espoir d'un redressement économique qui leur permettrait de modifier les rapports de force en leur faveur ? En ce cas, il faudrait attendre la réunion de la prochaine session ministérielle de la conférence (prévue dans un an) pour pouvoir aborder à nouveau les ques-

tions sur un plan d'ensemble.

Selon que les mandats donnés à ces commissions seront nets ou vagues, que leur cadre de travail sera fixé avec précision, ou laissé dans le flou, ces questions seront résolues dans un sens ou dans l'autre, le Tiers Monde a tout intérêt à une définition précise des mandats.

suite p. 8

LARZAC : LES PAYSANS EMPÊCHENT LES MANOEUVRES MILITAIRES

Hier, les paysans du Larzac se sont opposés à un exercice de tir d'artillerie qui devait se dérouler sur le Causse. Pour empêcher cet exercice qui devait se dérouler sur une zone correspondant à l'extension du camp, les paysans ont amené leurs tracteurs et d'autres machines agricoles devant les canons. L'exercice a dû être annulé. Bourges déclarait il y a quelques semaines que l'extension se ferait à tout prix. Les paysans montrent qu'ils sont bien décidés à l'empêcher.

les foyers Sonacotra en lutte

voir notre reportage p. 3



la vie du journal

dans notre courrier

autour de la journée du 18

Camarades,
C'est avec révolte, mais sans surprise, que j'ai encore une fois constaté la traîtrise des organisations syndicales notamment le CFTD à laquelle je suis syndiqué et représentant syndical dans ma boîte.

Alors qu'à la base, la colère monte contre les nouvelles attaques de la bourgeoisie, les directions politiques et syndicales ne trouvent rien de plus mobilisateur que d'organiser une manif «traîne-savate». Pour ce qui est d'organiser des journées nationales, pour organiser des manifs «traîne-savate» là c'est votre partie ! Mais lorsqu'il s'agit de défendre des militants emprisonnés, lorsqu'il s'agit de s'affronter à la classe d'exploiteurs, aux ennemis des travailleurs, alors là, vous êtes absents. C'est pourquoi, nombre d'entre nous, syndiqués et délégués, en avons assez, et ne tolérons plus vos fuites.

Quant à vos manifs, nous

DEVENEZ CORRESPONDANT DU JOURNAL
Envoyez chaque jour vos critiques, vos suggestions, vos propositions d'articles au :
QUOTIDIEN DU PEUPLE
en téléphonant au :
208 65 61 Paris
de 8 h. 30 à 13 h.

devons vous faire savoir de quel bord nous sommes. Je lance un appel à tous les syndicalistes honnêtes qui se sentent encore dans la classe ouvrière, de se retrouver jeudi à cette manif et de crier bien fort à tous ces permanents que notre colère cette fois-ci ne sera pas étouffée. Que tous ceux qui ne veulent pas que le combat des militants à l'armée, des bidasses et des syndicalistes soit trahi, pour que nos luttes ne soient pas sabotées sans réaction, pour la libération de tous les emprisonnés politiques, contre la répression, regroupons-nous.

J.L. délégué syndical

démontrer la nécessité d'un changement radical

(...) Je reçois toujours régulièrement le Quotidien qui se fait de plus en plus complet et au fait de l'actualité. Bien sûr, il est encore trop concentré, mais ce n'est qu'une question de page et d'argent.

(...) Vous avez un long travail à faire pour démontrer et imposer la nécessité d'un changement radical.

un ouvrier peintre en bâtiment
de la région de
Fontainebleau

communiqués

MOTIONS DE L'INTER-SYNDICALE DU LYCÉE CHAPTAL RÉUNIE LE 10/12/1975

Depuis quelques mois, s'accroît l'offensive généralisée du pouvoir contre :

- les libertés démocratiques au sein du mouvement ouvrier ;
- l'exercice des droits syndicaux ;
- l'expression politique dans les entreprises.

Aujourd'hui, le pouvoir montre un nouveau visage et frappe des appelés du contingent mobilisés dans les comités de soldats, et les militants syndicaux qui leur ont apporté leur soutien. Face à cette attaque, qui intéresse l'ensemble du mouvement ouvrier, l'inter-syndicale (SNES-SGEN-CFTD) du lycée Chaptal considère que seule l'union de tous les appelés sous les drapeaux avec l'ensemble des organisations ouvrières, peut mettre en échec la politique de répression du gouvernement.

L'inter-syndicale appelle l'ensemble des personnels du lycée Chaptal à exiger :

- la libération immédiate des soldats et militants syndicaux inculpés pour «atteinte au moral de l'armée» ;
- l'arrêt de toute poursuite judiciaire ;
- la suppression des juridictions d'exception (Cour de Sécurité de l'Etat) ;
- l'ouverture d'un débat sur l'armée à l'Assemblée Nationale ;

- la liberté d'association et d'expression au sein de l'armée.
L'INTER-SYNDICALE (SNES, SGEN-CFTD)

RENNES

« Quel avenir pour les peuples d'Espagne ? »
Vendredi 19 décembre

20 h 30 - Rennes
Salle de la Cité
(rue St Louis)

le FRAP prendra la parole à l'appel du Parti Communiste Révolutionnaire (ml), H. R.,...

DUNKERQUE
Communiqué
Cercle que faire

Unité populaire - offensive ouvrière - comment lutter aujourd'hui - débat sur la situation dans la sidérurgie - la crise politique avec :
Michel FLORAC, économiste au Quotidien du Peuple et, un responsable de cellule d'entreprise du PCR (ml)
A la MJC de Grande-Synthe près de Dunkerque
Vendredi 19 décembre
18 h 30

Le Quotidien du Peuple
publication du PCR (ml)
Adresse postale :
BP 225 75 924
Paris cedex 19
CCP n°23 132 48 F Paris
Directeur de publication :
Y. CHEVET
imprimé par IPCC Paris
distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

échos des entreprises

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE CHEZ LES TRAVAILLEURS DU CINÉMA

Dans ma boîte pour les ouvreuses, contrôleurs, ouvriers d'entretien... le Quotidien, c'est d'abord le journal où s'expriment les travailleurs, auquel on peut envoyer des articles.

Dans la page 2, vous avez publié deux témoignages, que je vous avais envoyés, sur la flambée des prix et le service d'ordre PCCF dans les manifestations parisiennes : eh bien, ces articles nous les avons faits ensemble, à partir de choses que nous avions vues nous-mêmes, vécues... Leur publication a permis de faire connaître le Quotidien en dépassant largement le cercle de ses lecteurs réguliers. Aujourd'hui, c'est une vingtaine de personnes qui sont intéressées par le Quotidien me

le demandent. Je laisse toujours le Quotidien dans l'atelier.

Le feuilleton aussi permet cette extension de l'audience du journal : par exemple, il y a des opérateurs qui viennent le prendre chaque jour pour lire le feuilleton dans leur cabine. J'ai une collection complète des Quotidiens dans mon casier ; récemment, j'en aperçois qu'elle avait disparue : c'est un copain de boulot qui l'avait emportée parce qu'il voulait reprendre le feuilleton depuis le début. Son père était mineur...

Ce qu'il faut savoir, c'est que dans notre branche la lutte, c'est difficile ; depuis 48, il n'y a pas eu de grève. Eh bien, la page «littes ouvrières» du Quotidien a permis de nom-

breuses discussions. Chez nous, un contrôleur de salle touche à peine le SMIC. Ces discussions sont pour quelques chose dans le vote qui a été proposé en réunion syndicale : pour ou contre la grève. Ça n'a pas encore abouti, mais on va remettre ça avec le tract que prépare la section syndicale. On peut dire que les gars, ils n'avaient pas vu ça depuis longtemps !

Pour résumer, je dirai que d'abord dans le Quotidien ils cherchent des informations pour les travailleurs, et petit à petit ils commencent à se faire une idée de type nouveau dont vous parlez.

un ouvrier électricien

pour soutenir le Quotidien du Peuple, pour un 12 pages, six jours sur sept des affiches, des calendriers sont à votre disposition. Le calendrier : 10 F, l'affiche 10 F



1976	janvier				le quotidien du peuple
lun	5	12	19	26	
mar	6	13	20	27	
mer	7	14	21	28	
jeu	1	8	15	22	29
ven	2	9	16	23	30
sam	3	10	17	24	31
dim	4	11	18	25	

je souscris

10 F 50 F 100 F F

Nom
Profession.....
Adresse.....

Envoyez au Quotidien du Peuple
BP 225 75 924 - Paris Cedex 19
CCP 23 132 48 F Paris

le quotidien du peuple

AU COEUR DES LUTTES POPULAIRES
UN JOURNAL
FAIT PAR CEUX QUI LUTTENT
POUR CEUX QUI LUTTENT
UN DEBAT PERMANENT
POUR LA VERITE

FRONT ROUGE

organe central
du
PCR (ml)

le numéro 2
est paru

prenez
vos
commandes

LE NUMÉRO 5 F

FRONT ROUGE - BP 161
75864 PARIS CEDEX 18
CCP 31 191 14 La Source

abonnez vous

250 F 1 AN
150 F 6 MOIS
80 F 3 MOIS
30 F 1 MOIS

Nom
Profession.....
Adresse.....

envoyez au Quotidien du Peuple
BP 225 75924 - Paris Cedex 19
CCP 23 132 48 F Paris

LES FOYERS SONACOTRA EN LUTTE

Gérard PRIVAT

Depuis le début de l'année, les résidents des foyers Sonacotra se sont mis en grève des loyers. La lutte, partie des foyers de St Denis, s'est étendue à toute la région parisienne et dans plusieurs villes de France. La popularisation de leur lutte par les résidents de St Denis à toutes les occasions, comme par exemple au rassemblement du 10 juillet à la Tour Eiffel, a permis de prendre contact entre les différents foyers et de créer un comité de coordination, qui regroupe actuellement 33 foyers dans la région parisienne. Ils appellent les autres foyers à prendre contact pour discuter sur la base de la plate-forme revendicative.

Les révisionnistes du P-«C»F et leurs sbires dans la CGT, un instant présents au début de la lutte, se sont ensuite dépeçés sans compter pour casser la grève. Leurs manœuvres mises à jour et dénoncées publiquement, ils ont maintenant perdu tout crédit. Comme le disent les résidents du comité de coordination : «Ils ne représentent plus qu'eux-mêmes». Les résidents regrettent également l'attitude négative de certains membres de l'Amicale des Algériens en Europe.

Vendredi 12, convoqué par la direction de la Sonacotra, le comité de coordination s'est rendu au siège, rue Cambonne, dans le 15°. Là, comme

tout le monde s'y attendait un peu, rien de nouveau. La direction refuse de discuter sur la plate-forme revendicative des résidents et refuse de reconnaître le comité de coordination. Elle veut à tout prix imposer la discussion sur la plate-forme dérisoire de la CGT, dont les résidents ne veulent pas entendre parler.

Pour le comité de coordination, il n'est pas question de reculer mais au contraire de renforcer la lutte au maximum et de faire un large travail de popularisation et de discussions avec les travailleurs français pour réaliser l'unité des travailleurs de toutes nationalités sur une base de classe.



LA LUTTE AU FOYER ROMAIN ROLLAND A ST-DENIS

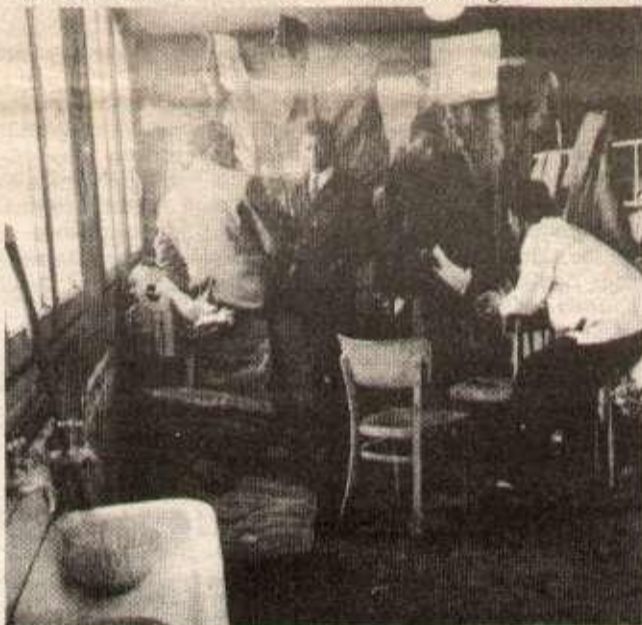
En 72 déjà, une grève de 15 jours avait été menée, mais le gérant avait réussi à la casser en créant des divisions entre les résidents, avec l'aide de quelques traîtres.

73-74 : des réunions se font dans les étages. Le gérant envoie souvent le barman pour espionner et essayer de savoir ce qui se passe. Petit à petit, un noyau se forme. La tâche est ardue. Il faut discuter pied à pied, montrer l'ennemi (la direction Sonacotra), dénoncer les responsables de l'échec de 72... Ce long travail patient portera bientôt ses fruits.

26 janvier 75 : le gérant affiche une nouvelle augmentation du prix des loyers. Déjà au courant depuis plusieurs jours, les plus décidés développent un intense travail de discussions auprès des 300 résidents. Le gérant avait affiché sa note à la fin du mois. Il espérait ainsi que les gars n'auraient pas le temps d'organiser la riposte. Non, cette fois, c'en est trop ! Pendant les quatre jours et les quatre nuits qui leur restent avant l'échéance, les résidents se mobilisent, préparent un tract et convoquent une assemblée générale pour le 31.

31 janvier : la salle de la cafétéria est pleine à craquer. Le gérant vient avec

le barman essayer de provoquer et déchire le tract. Il est immédiatement expulsé sous les huées. La grève est décidée dans l'enthousiasme et pour montrer leur détermination, les résidents organisent un piquet de grève pendant plusieurs jours devant le bureau du gérant et dénoncent publiquement les traîtres.



Depuis, les provocations de toutes sortes se succèdent : le gérant a proposé une prime de 1,5 million de francs pour ceux qui l'aideraient à casser la grève. Il a aussi proposé de la part de la direction de la Sonacotra une somme de 5000 francs

pour «faire une fête». Une autre fois, il ferme des chambres sans rien dire à personne.

Toutes ces manœuvres, loin d'intimider et de diviser les résidents, se sont au contraire heurtées à une ferme détermination et finalement ont renforcé la lutte. Les fréquentes assemblées générales où

tout est discuté et décidé, la mobilisation constante et surtout la coordination des 33 foyers dans la région parisienne... Autant de pas vers la victoire, autant de liens tissés entre les travailleurs de toutes nationalités sur une base de classe.

FOYER DE MEAUX : NOUS SOMMES AUSSI EN GREVE !

Devant les augmentations injustifiées des loyers (57% en 4 ans - 7,8% en septembre) à la mi-septembre le responsable algérien du foyer Sonacotra de Meaux, Beauval rend visite aux foyers de la région parisienne déjà en lutte. Après avoir informé les locataires de différentes nationalités (Africains - 106 Algériens - 100 Tunisiens - 50 Portugais - 16 Marocains - en tout 300 avec les quelques Français) nous déclarons la grève dès le 1^{er} octobre. De suite, nous écrivons une lettre au maire et à la direction Sonacotra dont la réponse sera interceptée par le directeur. Nous écrivons également au siège du P-«C»F à Meaux qui reste depuis sans écho alors que la CGT nous répondra qu'elle n'a pas le temps, que nous n'avons qu'à payer au prix d'avant.

Début novembre, alors que l'Amicale des Algériens tenait une réunion d'information et d'explications sur ce qui se passe dans les autres foyers en grève, l'inspecteur de la Sonacotra est venu nous proposer 30 centimes de réduction. Aussitôt à l'unanimité est décidé que le loyer qui était de 260F avant la grève passe à 180F.

Cette vulgaire manœuvre ayant eu la réponse qu'elle méritait, la direction commencera à utiliser la menace et le chantage : le jour de la grève, le directeur nomme

un responsable pour chaque cuisine par lequel il essaiera de nous diviser et de nous faire peur en faisant courir le bruit que sur 350 gars, il y en a 30 qui auraient payé le loyer, que certains vont être renvoyés, que la police va venir etc...

A la mi-octobre, à 2 heures de l'après-midi, à la suite d'un soi-disant coup de téléphone anonyme aversant que 3 bombes se trouvent dans le foyer, la police arrive : 5 inspecteurs, l'adjoint du commissaire de Meaux, 20 policiers. Quelle ne fut pas la frayeur des travailleurs de retour du boulot voyant l'accès interdit pour un tel déploiement policier, le foyer perquisitionné. Alors que beaucoup faisait leur valise (quelques uns ne sont jamais revenus), d'autres partaient pour la nuit ailleurs mais la mobilisation de ceux qui avaient compris qu'il ne s'agissait que d'une comédie (qui dura jusqu'à minuit) visant à faire quitter les lieux, à effrayer les gars, fit encore échec à cette vile manœuvre.

Alors que régnait la division et l'isolement avant la grève, la lutte par les discussions politiques, par la mobilisation de tous, a permis de créer une unité et une vie entre nous qui nous rend forts pour continuer jusqu'à obtenir ce que nous voulons :

- le loyer à 180F parce

que nous payons déjà 80% de la construction des foyers avec le Fond d'Action Sociale, que nous avons également un loyer à payer dans notre pays d'origine.

- un gardien de nuit parce qu'il y a des vols entre 1h et 2h du matin, que le tenancier du café-bowling raciste est venu avec sa carabine et ses chiens nous menacer. Une permanence le week-end.

- pas de paiement de loyer pour les chômeurs

- pas de paiement des loyers durant la période de grève.

- reconnaissance légale des délégués - droit syndical et politique. Obtention d'une salle de réunion avec sa clé - droit de visite.

- animation culturelle et sportive gratuite.

Le retard de cette correspondance est dû au directeur qui a subtilisé l'article qui était soumis à l'approbation de tous. Mais aujourd'hui, toutes ces manœuvres ont fait long feu. Les gars se sont organisés en Comité de résidents et les dernières concessions de la Sonacotra (230F par mois au lieu de 260F) montrent sa faiblesse et la force de notre unité. Nous ne reculerons pas. Nous aurons satisfaction. Vive l'unité des luttes des Foyers Sonacotra.

(article rédigé en collaboration avec les travailleurs du foyer - n° 51 - Meaux)

PROJET DE PLATE-FORME DU COMITÉ DE COORDINATION

présenté par les délégués du foyer Romain Rolland de St Denis : LE SENS DE NOTRE LUTTE

La Sonacotra vole les ouvriers. La Sonacotra emprisonne les ouvriers en leur interdisant tout droit, toute liberté et en installant des gérants racistes, provocateurs et diviseurs. La Sonacotra condamne les ouvriers à vivre en célibataires. Le foyer Sonacotra est une prison, et le gérant un gardien de prison.

La bourgeoisie détruit les vieux quartiers et ne construit que des prisons Sonacotra pour le relogement. Comme ça, les ouvriers immigrés sont obligés d'aller dans les foyers, car ils n'ont pas le choix : ailleurs, c'est interdit pour eux ou c'est trop cher.

Le système des foyers prisons, c'est fait pour emprisonner les ouvriers immigrés, c'est fait pour les mettre à part, pour les diviser d'avec les

ouvriers français et pour les diviser entre eux. Ce système des foyers prisons, c'est fait pour empêcher les ouvriers immigrés de défendre leurs droits, de faire de la politique.

Tous français et immigrés, nous sommes des ouvriers. Notre intérêt, c'est l'unité des ouvriers de toutes les nationalités. Notre lutte contre la Sonacotra, c'est une lutte pour la liberté, contre les prix trop chers, pour les droits des ouvriers en France, pour l'unité de la classe ouvrière. Notre lutte ne s'arrête pas aux portes du foyer, elle concerne tous les ouvriers. Notre lutte c'est une lutte pour l'égalité complète des droits entre tous les ouvriers. C'est une lutte pour imposer à la bourgeoisie le droit des ouvriers à des logements confortables.

«NOS REVENDICATIONS»

(EXTRAITS)

«L'ensemble des foyers Sonacotra en coordination prennent des décisions communes sur chaque point.

• Le comité de coordination est indépendant de tout parti politique et de toute organisation syndicale.

• Le comité rejette toute négociation foyer par foyer avec la Sonacotra.

• Le comité de coordination rejette toute responsabilité sur le retard dans le paiement des loyers, étant donné que c'est la Sonacotra qui retarde les négociations.

Nous réclamons :

1) La reconnaissance, par écrit, du comité de coordination et des résidents de chaque foyer

2) Pour tous les foyers Sonacotra, que le tarif actuel des loyers soit réduit de 50% et bloqué

3) Le changement du règlement intérieur et la reconnaissance par la Sonacotra et par écrit des points suivants :

- droit de visite 24h sur 24, sans différence de sexe.

- droit de réunion et libre expression :

- droit de passer des films avec débat libre et autres activités culturelles.

- droit à un tableau d'affichage libre à la disposition des locataires.

- affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs (et non à la tête du client).

- assimilation du statut de résident à celui de locataire ou reconnaissance du statut de locataire.

- le budget d'animation doit être porté à la connaissance des résidents par affichage et doit être géré avec la collaboration du comité des résidents.

- les bénéfices du bar doivent être intégrés dans le budget d'animation.

politique

ARMÉE : NOUVELLES ARRESTATIONS

BERTRAND JULLIEN, 42^e INCULPÉ

Bertrand Jullien, un responsable national de «Information pour les droits des soldats» a été inculpé mercredi 17 par Gallut, juge à la Cour de Sécurité. Il avait été interpellé lundi dernier, lors de la vague de perquisitions et d'arrestations. Ainsi, après les soldats, les syndicalistes de la CFDT, ce sont des dirigeants d'organisations civiles de soutien aux appelés qui sont visés. Officiellement, on en est à 42 inculpés. D'autre part, un soldat de Cazaux, Georges Vicenté, vient d'être mis en liberté provisoire. On sait que cela avait voulu dire pour des soldats de Chautons. Ainsi, après les soldats, les syndicalistes de la CFDT, ce sont des dirigeants d'organisations civiles de soutien aux appelés qui sont visés.

DEUX MILITANTS CFDT ARRÊTÉS A METZ

2 cheminots, militants CFDT viennent d'être arrêtés à Metz. Le premier, faisant partie du personnel de la direction régionale Xavier Claret a été arrêté, mardi, le second, Jean-Luc Lhotte, roulant, mercredi, tous deux pendant leur travail, par 5 inspecteurs de la police judiciaire. Ils sont membres du conseil syndical et des CDA. Xavier Claret a été libéré aujourd'hui. Ces arrestations n'ont fait que renforcer le mouvement de grève des cheminots dans la ville. Ces arrestations ne sont pas surprenantes, lorsqu'on sait que la CFDT de Metz a depuis longtemps pris position en faveur des appelés, dès Karlsruhe. Aujourd'hui, la CFDT envisage de protéger ses militants car elle pense que ces arrestations ne sont qu'un début.

BESANÇON : PRESSION DES PARTIS DE GAUCHE SUR LA CFDT

A Besançon le PCF, le PSU, l'UL-CGT, la section FEN refusent de manifester avec la CFDT. Dans un communiqué commun ces organisations attaquent l'UL-CFDT. «La CFDT... a refusé de se séparer des groupes ultra-minoritaires et irresponsables, elle porte donc l'entière responsabilité de l'absence d'une riposte unie de la classe ouvrière bisontine». Autrement dit ce qu'ils exigent de la CFDT c'est qu'elle condamne le mouvement des appelés, qu'elle se désolidarise de ses militants inculpés, qu'elle fasse la police chez elle en excluant tous ceux qui soutiennent le mouvement des appelés, tous ceux qui s'opposent au programme commun de la gauche, ceux que la gauche qualifie d'irresponsables. Une conception de la liberté que ne désavoueraient ni Chirac, ni Ponia, mais que l'UL-CFDT a refusé.

COMMUNIQUÉ DE LA SECTION SNETP-CGT DU CET DE NOISY-LE-SEC

La section de la SNETP-CGT du CET mixte de Noisy-le-Sec, devant la répression qui vise, dans l'armée, des militants syndicaux ou politiques, tient à manifester avec les militants de la CFDT et tous les militants emprisonnés (quelles que puissent être, par ailleurs, nos divergences d'analyse avec ces camarades) sa solidarité totale dans la lutte contre la répression.

La section SNETP-CGT Noisy proteste contre les perquisitions, interrogatoires auxquels se livre le pouvoir et se déclare prête à manifester, dans l'unité la plus large, contre la répression dans l'armée.

La section SNETP-CGT considère qu'il est du devoir de tout le mouvement démocratique (syndical et politique) de prendre une position sans ambiguïté ni hésitation sur ce problème.

le choix d'un nouvel avion pour l'armée de l'air

Le Conseil de Défense devait examiner hier quel successeur déterminer pour l'actuel Mirage III. Un prototype était en cours de réalisation chez Dassault : l'ACF (avion de combat futur).

Cet avion, s'il est très perfectionné, offre l'inconvénient majeur d'être très cher ; or, l'impérialisme français, déjà affaibli a essuyé un échec dans le récent «marché du siècle». Il ne peut pas se permettre aujourd'hui la construction en série d'un appareil qu'il est de moins en moins sûr de pouvoir vendre. Les exportations envisagées, dans le meilleur des cas, s'élèvent à 600 exemplaires, chiffre minimum pour son concurrent américain le «F 15».

Giscard ne pouvant pas aujourd'hui dépendre ouvertement de l'impérialisme US en achetant ce F 15, et tentant de maintenir une production française à côté du MRCA (construit en coopération par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie), oriente le choix vers un appareil aux capacités techniques plus limitées mais dont le prix peut laisser espérer à l'impérialisme français des possibilités d'exportation. Cet appareil, le Delta 2000, serait issu d'un perfectionnement de l'aile Delta de l'actuel Mirage III et du réacteur M 53 construit par la SNECMA.

Ce choix reflète la situation de faiblesse de l'impérialisme français qui, ne pouvant construire un appareil au dessus de ses capacités et le financer, est conduit à accepter une efficacité moindre de sa défense aérienne, vis-à-vis du F 15 américain et du Mig 25 soviétique.

les manifestations d'hier

LES «PARTIS DE GAUCHE» FONT LE SILENCE SUR LES EMPRISONNÉS

SUITE DE LA PAGE 1

Au contraire, par exemple, les cheminots CFDT de Paris Sud-Est qui participaient avec force à cette manifestation ont refusé d'appeler à cette grève qu'ils considéraient comme démobilisatrice. Ils ne sont pas les seuls à être fatigués de ce type de lutte inefficace et comme ils nous l'ont dit : «Ce qu'il faut, c'est une lutte dure, massive, il faut frapper un grand coup !»

Maire qui s'était plié aux

exigences du PC et du PS en appelant à ce cortège «unitaire» est bien obligé aujourd'hui de tenir compte des réactions des militants CFDT qui n'ont pas apprécié comme il doit le reconnaître lui-même «l'attitude de la CGT». En effet la direction de la CGT s'est essentiellement préoccupé d'orienter ses militants dans le soutien au programme commun des partis de «gauche» en abandonnant la lutte pour la défense des syndicalis-

tes emprisonnés.

Maire se trouve donc coincé aujourd'hui entre les pressions des révisionnistes et des réformistes qui veulent entraîner la CFDT dans leurs jeux, et l'obligation de tenir compte des justes aspirations des militants qui refusent le programme commun et expriment leur volonté de lutte pour la libération de leurs camarades et la satisfaction de leurs revendications.

Hier et avant-hier, les cheminots étaient conviés à deux nouvelles journées nationales d'action. Si une partie d'entre eux a suivi l'arrêt de travail, et participé aux manifestations, d'autres ont préféré s'abs-tenir, d'autre ont boycotté la manifestation appelée par les syndicats et les partis de «gauche».

Ainsi, à Saint-Lazare, où si une partie des trains roulent, d'autres, notamment dans la grande banlieue, se font plus rares, la grande foule est absente ; c'est là que nous avons interrogé des poinçonneurs qui n'étaient pas en grève : «Les journées nationales d'action, ce n'est plus efficace. Ce qu'il faudrait, c'est que tout le personnel SNCF se mette en grève en même temps. Un jour c'est nous, un jour

c'est les gazières, à ce train là, on sera vite épuisé», nous dira l'un d'eux. «moi j'irais peut-être à la manifestation, parce qu'on risque de trouver des gars d'autres coins, ça peut être intéressant. Mais, ça ne suffit pas ces journées, car demain, on va retrouver les centaines de gens qui défilent toute la journée. On dirait que les syndicats ont peur que ça se mette à bouger partout».

A Austerlitz, un cheminot nous montrera aussi sa lassitude de ces journées nationales qui n'en finissent pas de se suivre et qui n'aboutissent à rien : «Les journées qu'ils organisent pour défilier, c'est fait pour remplacer ce que les syndicats ne font pas pour nous toute l'année. Mais ça ne remplace rien du tout. Il faut, après les fêtes, qu'on s'y

mette tous, les postiers, nous et les autres. On ferait bien de réfléchir à comment frapper un grand coup vraiment efficace». Nous rencontrons aussi un travailleur qui fait différents travaux dans la gare : «Oh, non ! Je ne fais pas grève. Tu diras peut-être que j'ai tort, mais des grèves comme celle-là, j'en ai fait ma part. Tant qu'on fera ce genre d'action, on n'obtiendra rien... pourtant nous avons des revendications». Oui, parmi ceux qui n'ont pas fait grève ou qui n'iront pas à la manifestation de la «gauche», souvent les mêmes questions reviennent : à quoi servent ces journées d'action à répétition qui n'aboutissent à rien ? Pourquoi part-on secteur par secteur ? Dans bien des cas, c'est l'aspiration à un mouvement d'ampleur qui est posée !

les Républicains Indépendants fédération de la... droite

Vous pensiez que Giscard qui se dit «libéral» est en fait l'auteur d'une politique répressive, autoritaire, anti-populaire. Illusion, myopie de votre part. Il n'est pas seulement un libéral, c'est aussi un révolutionnaire», affirmait Dominiati ces derniers jours. Ses «réformes» ne suffisant pas à faire croire au «changement», il faut forcer sur les mots. Mais la grande opération de répression policière qui sévit actuellement contre la classe ouvrière indique mieux que ses discours la nature du changement, le sens de la politique giscardienne !

C'est cependant sur l'air de «la fédération des centres» que les Républicains Indépendants (RI) persistent à masquer cette politique d'extrême-droite et à envisager leur renforcement ; leur but étant de devenir «la majorité de la majorité».

C'est bien dans cette optique que Poniatowski quitte la présidence des RI, imitant Chirac et sa démission simulée de la tête de l'UDR. En fait, Chirac comme Poniatowski entendent avoir les mains plus libres pour élargir l'audience de leurs «familles» politiques respectives au sein de la majorité giscardienne. Chirac, en tant que chef du gouvernement espère réussir à contrôler les investitures pour les prochaines législatives. Quant à Poniatowski, il continuera à diriger le «club agir» qui doivent sélectionner et soutenir les candidats favorables à Giscard au-delà même des rangs des RI.

LIÉVIN, UN AN APRES conférence de presse de la CFDT

Un an après l'assassinat par le capital, des 42 mineurs de Liévin, s'est tenue hier après-midi à Paris «une conférence nationale» ayant pour objet de faire le point publiquement sur tous les éléments du dossier possédé par la CFDT afin de contribuer à la recherche de la vérité et à l'amélioration des conditions de travail, de sécurité et d'hygiène. Tout d'abord J. Kaspar, secrétaire de la fédération des mineurs fait un historique depuis le 27 décembre 74. Il indique que le 7 janvier 75 la CFDT s'est portée partie civile pour avoir accès aux pièces du dossier et prendre une part active dans l'enquête. Il fait état ensuite du 30 juillet date à laquelle le juge Pascal a été dessaisi de l'instruction. Pourtant dès le début 75 une commission populaire d'enquête s'est mise en place. Les mineurs de Liévin ont fait la vérité sur la catastrophe : le Tribunal Populaire de Liévin qui s'est tenu le 22 mars avec la participation de 2 500 personnes a montré faits à l'appui la responsabilité écrasante des Houillères : contrôle insuffisant de la teneur en grisou (absence de télégrismètres), dispositifs de sé-

curité (taffanels) insuffisants et inutilisables, mauvais aérages... L'Association de Défense des familles de victimes qui s'est constituée dans le même temps vient elle aussi de se porter partie civile... De tout cela Kaspar n'en parle pas, est-ce un oubli ?

Alors que le travail effectué par la CFDT abouti pratiquement aux mêmes conclusions que le verdict du Tribunal Populaire. C'est ce qu'on peut conclure du rapport très détaillé présenté par J. Prevos secrétaire adjoint de la fédération qui déclare : «Tout ceci nous conduit à redire, que la direction des Houillères s'est placée en connaissance de cause, par ses décisions et choix, quoi qu'en dise le service des mines, en situation de risque, qui peut être assimilé à un refus de porter secours à personne en danger... Il y a donc lieu à des suites judiciaires face aux responsabilités évidentes de la direction des Houillères.» Puis c'est au juge Pascal d'intervenir, il met l'accent sur le rôle de la justice et montre comment tous les rouages servent à masquer la réalité de classe de la justice : pourquoi la coutume veut-el-

le que dans les catastrophes minières la fatalité soit incriminée ? Est-il normal de confier l'expertise aux ingénieurs des mines alors qu'ils dépendent du ministère de tutelle des houillères ? Pourquoi l'ingénieur, chef de siège et responsable tombe-t-il soudainement malade alors qu'il vient d'être inculpé ? Pourquoi dessaisi-t-on le juge d'instruction sous le prétexte fallacieux de violation du secret de l'instruction. En fait ce dessaisissement a permis d'éviter une série probable

d'inculpations et de faire confier l'affaire à un magistrat ne connaissant pas les lieux et ne pouvant jamais les connaître tels qu'ils ont été vus après la catastrophe.

La conférence s'est poursuivie par l'intervention de militants CFDT du Pas de Calais et du Nord qui ont fait le procès de l'exploitation minière capitaliste et des dangers que cela fait encourir aux mineurs.

Marc PIRON

MEETING
VENDREDI 19 DÉCEMBRE 20 H 30
SALLE LANCRY - 10 RUE LANCRY
PARIS 10^e - MÉTRO RÉPUBLIQUE
LIÉVIN : UN AN APRES, LA LUTTE CONTINUE
MONTAGE DIAPO : «LIÉVIN, LE MINEUR ACCUSE»
- CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
- DES PATRONS EN PRISON : QUELQUES FISSURES
DANS LA JUSTICE BOURGEOISE
 Débat sur les accidents du travail et la justice avec des travailleurs du bâtiment, de la chimie... A l'initiative du PCR (ml) avec la participation du CLISACT, du Comité de Lutte des Handicapés, le Mouvement d'Action Judiciaire.

intervention des CRS à DBA (Angers) UN DÉLÉGUÉ CFDT TÉMOIGNE

«Il y a eu intervention des forces de l'ordre dans la nuit de mardi à mercredi, il y avait les CRS, des gendarmes mobiles, des motards, des fourgons».

Pouvez-vous expliquer la manière dont a eu lieu l'intervention ?

«Ils sont arrivés il devait être environ 23 h 30, ils ont attendu que l'équipe du soir qui termine à 22 h soit partie, ils ont bouclé tout le quartier, tout le pourtour de l'usine, en éteignant l'éclairage qu'il y avait aux alentours. Ils sont rentrés par deux côtés : par les quais, casqués avec boucliers et matraques à la main, ils avaient aussi des fusils lance-grenades lacrymogènes. On les a vus sur la route quand ils ont tout bouclé l'usine, on était sur les quais et une fois sur les quais, tout l'éclairage était éteint, on a pour ainsi dire rien vu, il y a juste les inspecteurs en civil qui sont venus à 10 mètres de nous pour nous demander d'évacuer et seulement après, tous les CRS nous ont encerclés. On était une quarantaine sur le quai contre environ 200 CRS. Ils sont

restés toute la nuit et ne sont repartis qu'à 4 h 30, juste avant que l'équipe du matin reprenne. A 5 h, il restait juste un ou deux motards. Quand on est passé au tribunal, lundi soir, le président nous avait dit seulement d'évacuer les quais mais finalement les CRS nous ont refoulés dans la salle du Comité d'Entreprise et là on est loin de tout. Nous, on voulait simplement se retirer du quai pour assister quand même au chargement des camions et, en fin de compte, on nous a fait carrément évacuer au dehors de l'usine, dans les bureaux».

Comment allez-vous poursuivre la lutte après la reprise ?

«L'action va être très difficile maintenant, car les chargements sont partis, ils représentaient un stock de 10 jours bloqué sur les quais et la direction était, de ce fait, en position de faiblesse. Maintenant que les revendeurs sont approvisionnés... On va faire des inter-syndicales pour voir quelle action mener maintenant».

LES POSTIERS EN LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les postiers du centre de tri de Maçon Gare on fait grève pendant 4 jours du 13 au 16 décembre pour exiger l'augmentation des effectifs, mais surtout de meilleures conditions de sécurité. Ils réclament notamment la construction d'un passage souterrain, la mise en place immédiate d'une barrière automatique avec feux SNCF, suite aux deux accidents mortels où deux de leurs camarades trouvèrent la mort pendant leur service de nuit.

Moulinex (Caen) ENCORE UN ACCIDENT DU TRAVAIL !

Samedi 13 décembre, une ouvrière, victime du rendement et de la soif de profit des patrons de Moulinex, a eu un pouce écrasé et brûlé, à la fin du poste. Elle n'avait pas fini son rendement, deux autres ouvrières étaient venues pour l'aider. L'accident s'est produit alors qu'elles travaillaient à deux sur la machine. A chaque accident de tra-

des rendements intenable ? «A Moulinex, on sait bien ce qui nous attend si le rendement n'est pas fait : on nous met à un poste encore plus désagréable si bien qu'à la fin, on en a tellement assez qu'on prend son compte».

D'un côté, on voit des milliers de chômeurs, de l'autre pour les travailleurs des rendements toujours



vail, nous avons droit au même refrain : c'est la fatalité, c'est la faute des ouvriers qui ne respectent pas la sécurité, c'est cette version là que propose Moulinex. «Elles n'avaient pas à travailler à deux sur cette machine».

Conséquence : la blessée, ses deux camarades et la monitrice ont reçu un avertissement, mais qui oblige les ouvrières à faire

plus durs au risque de se blesser, et les accidents sont fréquents à Moulinex (mains coupées, écrasées...) ainsi que la répression sur les chaînes. «La direction de Moulinex a essayé d'étouffer l'accident mais nous ne nous laisserons pas faire, nous exigeons la levée des avertissements. Non au rendement !»

Corr. CAEN

SOTRACOMET (Metz) : «ON LES ATTEND DE PIED FERME !»

Cela va bientôt faire 2 mois que les travailleurs de Sotracomét occupent leur usine. Les manœuvres de la bourgeoisie se multiplient. Un de ses objectifs principaux étant de faire sortir le matériel retenu par les grévistes à l'intérieur de l'usine.

C'est d'abord la citation en référé à Metz. Le jugement rendu le 4 décembre, s'il sursoit à l'expulsion des grévistes en attendant le rapport d'un huissier, se prononce pour «la libre circulation du matériel et des personnes». Ce qui signifie en clair, pour la direction, pouvoir sortir le matériel bloqué dans l'usine.

Celle-ci ne tarde pas à passer aux actes : le mercredi 10 décembre, elle convoque tous les clients de l'entreprise

Sotracomét à l'usine, pour venir chercher le matériel. Lorsqu'ils arrivent, ils trouvent en face d'eux 150 travailleurs déterminés à ne pas les laisser pénétrer dans l'usine. Ils doivent faire demi-tour et s'en aller bredouille. Les patrons ne désarment pas, ils comptent revenir en force, c'est-à-dire avec l'aide de «gros bras». Les grévistes les attendent de pied ferme.

Pour gagner, la question du soutien est importante. Déjà des travailleurs de la région ont manifesté leur solidarité, dans les usines et les services où les grévistes ont effectué des collectes en liaison avec les sections syndicales.

S'unir autour de Sotracomét en lutte c'est une garantie de la victoire !

Correspondant

DARTY-MONTPARNASSE

COMMUNIQUÉ

Depuis le mardi 16 décembre, le rayon «disques» est en grève, à Darty-Montparnasse. Depuis l'ouverture le 24 septembre, la direction a procédé à 4 licenciements au rayon «disques». Le 24 octobre, le rayon «disques» s'était mis en grève pour exiger la réintégration de deux personnes licenciées abusivement. Les promesses faites par la direction à cette occasion n'ont pas été tenues. Par la suite, au contraire, la répression s'est intensifiée...

avertissements fantaisistes et nouveaux licenciements abusifs. Les négociations ont échoué devant l'intransigence de la direction qui préfère envoyer ses nerfs arracher nos affiches que de satisfaire des revendications pourtant peu coûteuses pour elle, à savoir :

- l'annulation des sanctions,
- la réintégration des deux vendeurs,
- la fin des tracasseries de type policier...
- un emploi à Paris pour le magasinier.

La direction doit savoir que nous sommes résolus à aller jusqu'au bout et qu'une grève au mois de décembre lui coûtera plus cher que la réintégration des deux vendeurs.

«MINUTE» CONDAMNÉ

Hier «Minute» a été condamné à une amende de 3 000 F et à verser 3 000 F en dommages et intérêts à Elisabeth Auberbacher, une handicapée physique membre du CAP (Comité d'Action des Prisonniers) et du Comité de Lutte des Handicapés. «Minute» est également condamné aux dépens (frais de justice), à faire paraître dans ses colonnes l'encadré du jugement et à faire paraître à ses frais, dans 2 autres journaux au choix d'Elisabeth, le jugement.

Les faits remontent à un précédent procès dans lequel Elisabeth était citée comme témoin par un membre du CAP. Le journaliste de Minute de service l'avait dans un article ignoble présentée comme «un pauvre gnome difforme, pillier à béquilles du CAP», en citant son nom. Elisabeth décidait de porter plainte en diffamation contre Minute, réclamant 50 000 francs de dommages et intérêts. Les propos fascistes, les termes racistes sont monnaie courante dans Minute, dont les journalistes sont pour la plupart des rescapés de Vichy, collabos notoires anciens de l'OAS. Pour eux un handicapé ça doit se taire, au mieux tendre la main mais surtout pas lutter pour leurs revendications ni se ranger aux côtés des autres travailleurs. On connaît l'admiration de Minute pour la race Aryenne supérieure, à leurs yeux être handicapé et en lutte c'est une double tare.

Pour Charles Koskas directeur de la revue «Handicapés méchants» du Comité de Lutte des Handicapés, cette condamnation de «Minute» est positive, tout ce qu'écrit Minute est condamnable, là il était possible de les attaquer en justice. Ce qui compte c'est qu'ils aient été condamnés, la somme a peu d'importance !

DES JOUETS PAS COMME LES AUTRES !

Les 20 travailleuses de chez Cofal à Loches, près de Tours, sont en grève depuis le 9 octobre. Depuis le 15 octobre, elles occupent les locaux jours et nuits. Pour donner plus d'ampleur à leur mouvement, avec leur soutien syndical CFDT, elles ont décidé de confectionner des jouets en peluche. Plusieurs ventes ont déjà été organisées sur différents marchés de la ville ainsi que deux galas avec les comités de soutien. Elles luttent contre les licenciements et la fermeture de l'usine.

au procès des Willot LE PRÉSIDENT : «VOTRE GESTION FAIT NOTRE ADMIRATION»

Ils n'étaient que trois devant la 11^e chambre correctionnelle, trois des quatre frères Willot, les «Daiton» du textile. Les motifs d'inculpation se chiffrent, comme à leur premier procès, par dizaines : majoration frauduleuse d'apports, bilans frauduleux, distributions fictives de dividendes, abus de biens sociaux, tout cela parsemé de quelques faux en écritures bien placés, et multiplié par le nombre de sociétés que les Willot ont rachetées, selon leur méthode. Un procès de plus, cela ne les effraie pas beaucoup : sûrs d'eux, c'est-à-dire de leur puissance financière, du chantage qu'ils n'hésitent pas à utiliser (les trente mille ouvriers du groupe, dont l'emploi devient soudainement une grande préoccupation), ils laissent Jean-Pierre, le N° 1 de la bande, mener le débat.

—Le président : «Comment pouvez-vous expliquer que quelques jours après l'achat des actions de la COSRA, vous les avez réévaluées à 100 fois leur valeur initiale ?»

—JP Willot : «Vous n'y êtes pas du tout, M. le Président, il faut prendre en compte le passif de la société que nous avons endossé. A partir du moment où nous avons racheté la société, sa valeur change du tout au tout...»



Les frères Willot, sous l'œil rigoureux des ouvriers...

Suit un étalage impressionnant de millions de bénéfices et une petite leçon de gestion des entreprises. Le raisonnement est simple : puisqu'après le rachat, les frères Willot ont rentabilisé l'entreprise, ils avaient raison de réévaluer sa valeur... L'un des procédés par lequel les Willot se sont taillé un empire dans le textile est fort simple : pour racheter la société X, qui a besoin de capitaux pour relever sa comptabilité, le groupe Agache-Willot lui propose un apport de capital, sous forme d'actions d'une filiale qu'elle vient d'acquérir, puis, une fois l'apport fait, réévalue la valeur de ces actions, et prend ainsi le contrôle de la société X. Lorsque les choses se pré-

sentent mal, il suffit de créer un nombre suffisant de sociétés intermédiaires, dont certaines peuvent être tout à fait fictives. Et une fois le rachat fait, les Willot se font forts, par leur «gestion» de tout remonter. Les choses ne sont pas abordées aussi crûment dans cette 11^e chambre correctionnelle où, même si par moments, on a l'impression que le président n'est pas très content de voir JP Willot mener le débat à sa place, on reste entre gens du même bord.

Et lorsque le président, après quelques tentatives infructueuses, réussit à reprendre la parole, c'est en ces termes qu'il s'exprime : «Mais nous ne faisons pas le procès de

voire gestion, laquelle fait notre admiration, nous nous en tenons aux faits pénaux». Or, cette gestion, pour les ouvriers du textile, du Bon Marché ou de la Belle Jardinière, veut dire accélération des cadences, licenciements dans les secteurs jugés non rentables, déportation des travailleurs et de leur famille de Normandie en Alsace, selon le bon désir des frères Willot. Rien de tout cela n'est en cause dans ce procès. La seule chose qu'on reproche aux Willot, c'est de ne pas toujours avoir respecté les règles du jeu. Pour ne pas donner l'impression de bâcler trop vite l'affaire, le procès se poursuit aujourd'hui.

Eric BREHAT

international

L'ESPAGNE DES LUTTES

La journée du mardi 16 a été marquée par de nombreuses grèves dans tout le pays et dans les secteurs les plus divers, à l'appel d'organisations ouvrières clandestines.

2500 fonctionnaires ont signé une pétition, mardi, demandant une amnistie politique complète et qualifiant l'indulto de Juan Carlos de mesure «nettement insuffisante et gravement discriminatoire». Ils exigent en particulier la libération de tous les militaires de l'UMD. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Cordoue (plusieurs centaines de personnes), à Grense (300), à Leon, pour exiger l'amnistie et les libertés démocratiques. Par ailleurs, des mouvements de lutte ont éclaté dans plusieurs villes ouvrières.

En Galice, le mouvement a été suivi dans les chantiers Astano, Endesa, Santo-Domingo et Refray à el Ferrol, de même qu'à Citroën et Barreras à Vigo. A la Corogne, la journée a été relativement tranquille.

A Madrid, Valence et dans le pays basque, des grèves ont été uniquement enregistrées dans les banques. Par ailleurs, dans les Asturies, la grève s'est étendue à une vingtaine de puits de charbon, comptant environ 6 000 grévistes. Les ouvriers de neuf ateliers métallurgiques de Gijon, Aviles, et San Esteban de Pravia se sont également associés au mouvement. Dans les hauts fourneaux d'Ensidea, à Aviles, la tension est grande.

A Valladolid, la grève a touché trois entreprises métallurgiques et cinq chantiers de construction. Seuls les travailleurs de Fasa Renault n'ont pas suivi le mouvement.

CAMBODGE

3ème congrès national

le pouvoir des ouvriers et des paysans

«1 115 délégués étaient présents au 3ème congrès national : tous les membres du cabinet qui se trouvent dans la capitale, Phnom Penh, et 300 délégués ouvriers, 500 délégués paysans, 300 délégués de l'armée révolutionnaire du Cambodge» rapporte le communiqué de presse du congrès. Ce sont toutes les forces qui ont remporté la victoire du mois d'avril dernier, et libéré le pays : elles ont solidement en mains le pouvoir, la direction de toutes les affaires du pays.

Dès le lendemain de la victoire totale, un congrès national spécial s'était réuni et affirmait la volonté de tout le peuple et de toutes les Forces Armées Populaires d'avoir un Cambodge indépendant, (...) souverain dans son intégrité territoriale, non-aligné (...) et de vivre dans une société où il n'existe ni riches, ni pauvres, ni classes exploiteuses, ni classes exploitées (...).

Sur cette base a été élaborée la nouvelle constitution dont le projet a été adopté au cours du 3ème congrès. Elle affirme le pouvoir du peuple, ouvriers, paysans, et soldats issus de leurs rangs, qui ont joué le rôle prépondérant dans la victoire, la libération de tout le pays, comme le soulignait le congrès extraordinaire.

Depuis la victoire, ouvriers et paysans ont entrepris de reconstruire le pays, à partir de leurs propres besoins, à partir



des besoins du peuple. En un temps record toutes les principales voies de communication ont été rouvertes, y compris le Mékong. Les industries artisanales se développent pour permettre à tous d'avoir des vêtements, instruments culinaires, outils etc. à partir des biens locaux. Tout avait déjà été entrepris au cours de la lutte de libération, dans les zones libérées.

Et la formidable entreprise commencée en 1973 ! Des centaines de milliers de paysans, mais aussi fonctionnaires, cadres, s'organisent pour doter le pays d'un important réseau de canaux, de digues, de barrages. Dans toutes les régions du pays qui en ont besoin, au même moment, se développe l'irrigation, condition du développement de l'agriculture. En quelques mois le peuple cambodgien a

réalisé un projet plus immense que les grands barrages proposés par les pays riches aux pays en voie de développement.

Le peuple cambodgien doit tout à lui-même, quand de nombreux autres pays sont saignés à blanc par l'URSS, les Etats-Unis, la France auxquels ils doivent rembourser des dettes faramineuses.

«Les ouvriers, les paysans, et l'armée révolutionnaire sont décidés fermement à soutenir, à défendre, à respecter et à exécuter cette constitution» dit le communiqué. C'est la constitution de leur pouvoir, la garantie de l'indépendance de leur pays.

Grégoire CARRAT

ANGOLA

APRES MOSCOU WASHINGTON FAIT MONTER LES ENCHERES

Nouvelle tempête aux Etats-Unis ! Cette fois, c'est l'Angola qui en est le cœur. Les sénateurs opposés à l'intervention américaine avaient bloqué le vote sur le budget de la défense pour imposer une discussion à huis clos sur l'engagement secret américain en Angola. Au terme de cette réunion qui s'est tenue mercredi, les sénateurs ont finalement accepté de voter le budget, en se réservant de poursuivre l'action contre l'intervention en Angola, c'est-à-dire qu'ils ont reculé devant Ford et Kissinger.

Après avoir tergiversé pour reconnaître l'engagement américain, les Etats-Unis ont dû avouer que cette aide secrète se montait à 50 millions de dollars. Cela avait d'ailleurs causé la démission de Nathaniel Davis, le responsable des affaires africaines auprès de Kissinger : il avait été particulièrement irrité que, passant outre son avis Kissinger et Colby, chef de la CIA, aient autorisé l'envoi de 10 millions de dollars en matériel au mois de juillet pour le FNLA et l'UNITA.

50 millions de dollars est un chiffre relativement faible, si on le rapporte aux 30 milliards de dollars qui alimentaient le budget de guerre annuel au Viet Nam. Mais surtout, c'est peu face à l'engagement soviétique qui représente plusieurs centaines de millions de dollars.

Le gouvernement américain ne se résoud pas à cet engagement trop mince à son gré et cherche à contourner tous les obstacles qui

l'empêchent de l'augmenter. D'abord en écartant ceux qui dans le gouvernement même s'opposent à cet engagement, ensuite en avançant le Congrès où ses adversaires sont nombreux : avant même la discussion prévue, Ford a donné l'ordre d'envoyer du matériel militaire en Angola. Enfin en essayant de se démarquer de l'Afrique du Sud : «il n'y a aucune concertation avec le gouvernement d'Afrique du Sud» déclare le représentant US à l'ONU. - Pure coïncidence, cette affirmation arrive au moment où l'Afrique du Sud annonce qu'elle retire ses troupes d'Angola ! Voilà qui ôtera aux adversaires de l'intervention américaine un argument dans les discussions au congrès !

Alors que sur le terrain le MPLA a violemment repoussé grâce aux armes soviétiques, et aux mercenaires cubains, les attaques lancées contre lui, le gouvernement américain veut accroître son soutien aux deux autres mouvements. «Si les Etats-Unis ne s'opposent pas à la victoire soviétique en Angola alors les Russes contrôleront largement la route du pétrole du Golfe Persique à New-York».

Polémique aux USA qui illustre les difficultés des Etats-Unis pour défendre leur rôle de première puissance du monde face à la progression de leur rival soviétique ! C'est une polémique qui situe également l'enjeu de la rivalité entre Etats-Unis et URSS : contrôler l'Angola, soumettre le peuple angolais à la domination de l'une ou l'autre des grandes puissances.

G. C.

OMAN

"nous nous basons essentiellement sur les masses"

DECLARATION DU REPRESENTANT DU FRONT POPULAIRE DE LIBERATION (FPLO)

Face à l'agression iranienne qui s'intensifie, nous menons la lutte armée. Le Front poursuit ce combat depuis 10 ans contre la présence impérialiste, autrefois britannique, maintenant relayée par les forces iraniennes et jordaniennes. Nous sommes contre l'arrêt de la lutte car le danger devient plus grand à présent. Sur ce principe, le Front a tenu un congrès l'an passé et a proposé un programme d'action nationale qui insiste sur les tâches essentielles pour s'opposer aux plans contre-révolutionnaires en Oman et à l'agression contre les peuples arabes dans la région : le danger, ce sont les bases américaines et britanniques et l'agression iranienne.

La lutte armée est le plus important à présent. La réponse à l'agression iranienne ne peut que se concrétiser par son élargissement. Bien sûr, nous nous basons essentiellement sur nos masses pour

notre lutte, car ce sont elles qui, finalement, récupéreront toutes les richesses nationales. Pour cela, nous faisons un travail sur plusieurs plans :

Sur le plan politique : notre travail est très dur à cause de la répression des masses en Oman par la SAVAK (police militaire iranienne) et d'autres instruments de répression. Tous visent à liquider le mouvement national. Avec leur argent, ils arrivent parfois à «acheter» des éléments comme certains chefs de tribus, des intellectuels. Malgré cela, nous avançons dans notre travail en politisant les masses et en les organisant.

Pour la lutte armée, il y a d'un côté l'armée de libération, et de l'autre les milices populaires qui se sont formées pour protéger les régions touchées par l'agression.

Nous encourageons la création des organisations

de masse. Cette année, il y a eu le congrès de constitution de l'Organisation de la Femme Omani. Il y a d'autre part, des organisations pour les jeunes. Ces organisations sont clandestines dans les régions contrôlées par le sultanat, et sont liées aux organisations dans les territoires libérés.

Nous encourageons aussi la création de comités d'ouvriers, de rassemblements des tribus hostiles au pouvoir. La base du Front s'est élargie, surtout après l'intervention iranienne : des religieux, des tribus et diverses couches de la population.

En même temps, nous tentons de créer un large front dans le Golfe, où se retrouveront les forces patriotes du Golfe en lutte contre le danger impérialiste. A présent, ce danger se concrétise dans ce qu'on appelle «le pacte régional» dans le Golfe. L'Iran sera le point de



départ pour lutter contre tout mouvement de libération dans la région, iranien ou arabe.

C'est pour cela que nous proposons de travailler avec tous les mouvements de libération dans la région pour faire face à ce danger. Il y a un mouvement assez important à Bahrein, et dans les autres endroits, c'est un début de conscience qui commence à apparaître. Le Koweït joue un rôle positif et s'est opposé à l'intervention iranienne. Le Front ne se

trouve pas seulement au Dofhar. Dans le reste de l'Oman, il est clandestin : des cellules se créent dans tout Oman et travaillent dans la mesure de leurs possibilités. Il y a des luttes dans l'Oman de l'intérieur, allant des opérations militaires simples, jusqu'aux luttes politiques contre le pouvoir.

Nous sommes aussi présents dans la classe ouvrière dans les limites possibles. C'est une nouvelle classe apparue après la découverte et l'utilisation

du pétrole. Il y a des luttes ouvrières, des grèves, comme en août 70 : ces luttes sont réprimées féroce-ment. Le pouvoir s'oppose à toute forme d'organisation des masses. Dans la «Loi du Travail», il est permis à la police d'intervenir contre les ouvriers en grève. Les luttes ouvrières sont souvent déclenchées pour des demandes revendicatives, mais, souvent, des mesures politiques sont exigées : arrêt de l'intervention de la police contre les luttes, et contre l'intervention des «officiers politiques». En effet, en Oman, dans chaque région, il y a un officier politique, jordanien ou iranien : c'est lui le vrai gouverneur, et non le movali, qui est un cheikh, un chef traditionnel. L'officier donne la permission de créer les organisations, les groupements de jeunes, etc... Il a le droit d'emprisonner qui il veut.

Recueilli par Yomna el Khalil

bloc-notes

L'INDEMNISATION DES CHÔMEURS

Pour prévenir la colère des travailleurs et sous la pression de leurs luttes, la bourgeoisie a octroyé aux chômeurs victimes de sa politique de profit quelques «indemnités» qui les aident à survivre. Ces indemnités sont un droit. Il faut contraindre les agences de l'emploi à les verser. Pour cela, il faut mener la lutte : il faut aussi connaître toutes les complications légales ou non qui sont mises en avant pour retarder ou même refuser le paiement des indemnités. La série d'articles que nous commençons aujourd'hui se propose d'exposer la réglementation de l'allocation de chômage. Nous verrons aujourd'hui les conditions d'attribution de l'allocation chômage.

Il existe deux formes d'allocation de chômage :
- les allocations d'aide publique attribuées par les services publics d'aide aux travailleurs privés d'emploi (l'Agence Nationale Pour l'Emploi, la Direction Départementale du Travail et de la Main d'Oeuvre),
- les allocations d'assurance chômage (fonctionnant comme une assurance. Une cotisation est prélevée chaque mois sur le salaire)

Cependant certaines ca-

tegories de chomeurs, suivant leur âge ou la nature de la rupture de leur contrat ont un régime particulier.

- des jeunes n'ayant jamais travaillé
- des «départs volontaires» (les démissionnaires)
- des licenciés pour «raisons économiques»
- des «plus de 60 ans».

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DE CES DEUX ALLOCATIONS

Dès la rupture du contrat de travail pour quelque cause que ce soit, il faut s'inscrire immédiatement à l'Agence Locale pour l'Emploi puis pointer tous les 14 jours, ceci pour conserver ses droits aux allocations familiales et à la Sécurité Sociale.

1) Les allocations d'Aide Publique

Il faut être âgé de moins de 65 ans et physiquement apte au travail. Donc les vieux, les malades, les accidentés n'ont quelquefois droit à rien car la Sécurité Sociale peut les reconnaître «aptes à un petit travail, mi-assis, mi-débout» et l'Agence peut au contraire les reconnaître inaptes. Donc ces personnes ne touchent rien. Des situations aussi scan-

daleuses existent plus souvent qu'on ne le pense.

Il faut avoir travaillé 150 jours minimum pendant les 12 mois précédant l'inscription comme demandeur d'emploi. Mais les intérimaires, les intermittents et les travailleurs à domicile doivent avoir été déclarés au moins mille heures. Ce sont donc les catégories souvent les plus exploitées qui sont soumises à un régime plus dur en ce qui concerne l'attribution de ces allocations d'Aide Publique.

Il ne faut pas avoir été licencié pour faute grave. Il faut donc exiger que la procédure légale de licenciement soit respectée et que le motif réel du renvoi soit invoqué.

Il ne faut pas avoir quitté volontairement son emploi sans motif légitime (le cas sera examiné ultérieurement en détail).

De toute façon, en cas de rejet de la demande, ou pour toute autre contestation, on peut adresser une réclamation auprès du directeur départemental du travail et de la main d'œuvre, qui sera remise, pour avis, à une commission constituée sur le plan départemental.

Nous verrons dans notre prochain article quels sont les taux des allocations de chômage.

«AMIGO», MERCREDI SUR TF 1

LES VRAIS PROBLÈMES ONT ÉTÉ SEULEMENT EFFLEURÉS

Dans ses dramatiques, la télévision a fait preuve de sa possibilité d'intervenir, sous forme de film, sur l'actualité, de porter une réflexion sur elle. Traiter d'un événement de la vie quotidienne, qui fait souvent la «une» de l'information, c'est ce qu'a tenté Jean Cosmos avec «Amigo», mercredi soir, sur TF1.

Un homme se barricade dans son appartement, dans une cité. Il a blessé deux policiers, on a entendu des coups de feu dans l'appartement. La police le guette, l'étudie, les habitants de la cité sont dans la cour, «pour voir». C'est à travers les réactions de Lucien, ami de Fernando l'espagnol devenu «maboule», que le drame est présenté. Car le but de la dramatique n'est pas de vivre de l'intérieur, de comprendre ce qui peut amener un homme à une telle situation. C'est de montrer comment réagissent les gens, le soi-disant «français moyen». Et là, outre les longueurs qui alourdissent le film, le réalisateur n'a su éviter le schéma, voir même l'in vraisemblance : que penser de son commissaire, au demeurant fort bien joué, dont le seul souci est de ne pas faire couler le sang. C'est plutôt du côté de son adjoint, lequel n'hésiterait pas à faire donner

les «tireurs d'élite», qu'il faut rechercher la réalité de tous les jours. Que penser de cette foule, avide de sensationnel, pressée qu'on en finisse. Les voix des amis de Fernando, dont on apprend qu'il était ouvrier, et ne se laissait pas marcher sur les pieds, sont couvertes par celles pour qui «il faut s'attendre à tout, avec ces étrangers». Comment ne pas se souvenir de l'ouvrier de Renault que jouait Gabin, dans «le jour se lève», retranché dans sa chambre et, lui aussi, assiégé par la police, que les gens du quartier appellent, fraternellement de la place, pour le ramener à la raison. Il est vrai que c'était un vieux quartier de Paris, et non une cité moderne.

A vouloir tant privilégier l'aspect psychologique des choses, Cosmos n'a fait qu'effleurer les problèmes que sa dramatique abordait : d'où viennent toutes ces tensions que vivent les travailleurs, y compris entre eux, et surtout dans ces grandes cités ? Il est dommage que Cosmos ait choisi d'éviter ces problèmes, car plus d'un détail de «Amigo» montre qu'il avait le souci de rechercher la réalité de la vie quotidienne.

Eric BREHAT

télévision

programme

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

TF 1
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
20 h 00 - JOURNAL
20 h 30 - AU THÉÂTRE CE SOIR
22 h 55 - JOURNAL et fin

A 2
18 h 30 - JOURNAL
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
20 h 00 - JOURNAL
20 h 30 - ENCORE 12 JOURS DE L'ANNÉE DE LA FEMME OUF ! C'EST FINI
22 h 25 - CES GRAPPES DE MA VIGNE
23 h 15 - CINE CLUB
00 h 45 - JOURNAL et fin

FR 3
18 h 55 - FLASH JOURNAL
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
19 h 55 - FLASH JOURNAL
20 h 00 - PROGRAMMES REGIONAUX
20 h 30 - VENDREDI
21 h 20 - BONNES ADRESSES DU PASSE - Tolstoï
22 h 10 - JOURNAL et fin

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

TF 1
14 h 50 - SAMEDI EST A VOUS
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
20 h 00 - JOURNAL
20 h 40 - NUMERO UN : JOE DASSIN
21 h 40 - «NE COUPEZ PAS MES ARBRES» - comédie
23 h 30 - JOURNAL

A2
14 h 05 - SAMEDI DANS FAUTEUIL
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
20 h 00 - JOURNAL
20 h 30 - SPLENDUEURS ET MISÈRE DES COURTISANES
23 h 25 - JOURNAL

FR 3
19 h 20 - ACTUALITÉS REGIONALES
19 h 40 - UN HOMME, UN ÉVÉNEMENT
19 h 55 - JOURNAL
20 h 30 - «LES PEUPLIERS DE LA PRETENTAINÉ»
21 h 25 - ERREURS JUDICIAIRES
21 h 50 - JOURNAL

Plusieurs émissions intéressantes ce soir, à la télévision, parmi lesquelles il est difficile de faire un choix.

Sur Antenne 2, une émission sur les femmes, à 20 h 30. Malgré la présence de l'inévitable Françoise Giroud et l'exaspérant cabotinage de José Arthur, l'émission présente un intérêt certain par la satire et la dénonciation de la misogynie dans divers domaines. On y trouvera des extraits de films et des chansons de qualité.

Au «Ciné-Club», un excellent film de suspense : «Les 39 marches». Un jeune canadien, en voyage en Angleterre part à la recherche des meurtriers d'une jeune femme. Il est traqué par la police et par les tueurs d'une société secrète : «Les 39 marches». Ce film, un des premiers de Hitchcock, nous tient en haleine du début à la fin. Et, raffinement dans lequel il est passé maître, Hitchcock relève d'une pincée d'humour les scènes les plus dramatiques.

feuilleton

de Guy Mory et Jean-Paul Gay

LIEVIN : LE MINEUR ACCUSE

Il y a bientôt un an, 42 mineurs étaient envoyés à la mort à la fosse 3 à Liévin. Une Commission Populaire d'Enquête se mettait en place. Son travail conduisit au Tribunal Populaire de Liévin le 22 mars où la responsabilité des Houillères fut clairement démontrée ; Jean-Paul Gay et Guy Mory ont participé à ce travail avec des mineurs de Liévin, ils ont recueilli de multiples témoignages et en ont fait un livre dont nous publions des extraits.

tous les moyens. On travaille n'importe comment : on ne regarde pas à la difficulté : on fonce, on fait des trous de souris partout.

«On dit qu'il n'y a plus de poussière, c'est totalement faux. La sécurité dit que s'il y a plus de 100 g par m³, un coup de grisou peut être suivi d'un coup de poussière. Il faut veiller pour voir que ce n'est pas 100 g mais 10 kg au m³ qu'il y a ! C'est comme si on cherchait à en faire le plus possible» (un mineur de fond du 13/18 d'Halbach)

EN ARRIVANT A LA TAILLE, ON SENT DÉJÀ LA FATIGUE

Quand les gars arrivent à la taille, ils sont déjà fatigués. Surtout les plus vieux, les handicapés qui, même se déplaçant avec des cannes, travaillent encore au fond : ils ne veulent pas remonter au jour parce qu'il ne gagneraient plus assez pour vivre. Bien sûr, dans les Statuts du Mineur, c'est écrit qu'en remontant au jour, normalement, le mineur ne change pas de catégorie. C'est pourtant ce qui est arrivé à M.... rescapé de la fosse 3, et il n'est pas le seul :

«J'ai été conducteur-rabot pendant 16 ans et j'ai été déclassé parce que j'avais perdu de l'oreille. On m'a descendu à la



catégorie 2. Après, j'ai été remis à la catégorie 3, comme conducteur-rabot. Mais normalement, c'est à la catégorie 5 que j'aurais dû être».

D'APRES LES HOUILLÈRES, LES MINEURS N'ONT PAS A SAVOIR LA TENEUR EN GRISOU

Il est sept heures moins le quart, les machines se mettent en marche juste après que le porion ait pris la teneur en grisou. «C'est bon», c'est tout ce qu'il dit. La teneur exacte, il ne la dit pas, il ne la donnera pas de toute la journée. Lui seul a un grisoumètre. Le mineur n'a pas le droit d'en avoir, il n'a pas le droit de savoir la teneur : «Une fois, on a voulu prendre la teneur, parce que ça sentait le gaz, on avait mal à la tête, rien qu'en arrivant. On a essayé de prendre le grisou-

mètre. Le porion a dit «Touche pas à ça, ça ne te regarde pas». Toute l'équipe a gueulé. Il a fini par le montrer : 1,8 %. Il a dit que c'était détraqué et qu'on pouvait commencer le boulot. On a refusé. Le chef porion est passé. Il a mesuré 1,9 %, on a eu raison. Mais c'est la prime de rendement qui en a pris un coup».

LE «SOUTÈNEMENT», LA DERNIÈRE TROUVAILLE POUR INTENSIFIER LE TRAVAIL

«Avant, on n'utilisait que des haveuses. C'était peut-être plus dangereux. Il fallait faire attention. Mais ça allait moins vite et ça prenait tout le charbon, ça le faisait tomber sur le blindé. Maintenant, on n'utilise plus que le rabot. Le rabot, il prend sur 50 cm. Si la veine de charbon est plus haute, il

faut faire tomber le charbon bien souvent au marteau-piqueur. Ça prend plus de temps et les rabots sont de plus en plus rapides. Il y en a de plus lents pour les tailles difficiles, mais même dans celles-là, ils mettent les rabots les plus rapides.

Avec le soutènement marchant, ça ne s'est pas non plus amélioré. Tout le monde est obligé de suivre le rabot. Il arrive que le toit s'effondre, et on a juste le temps de se sauver. Parfois, au contraire, le toit reste sur une grande longueur, avant de s'effondrer d'un seul coup, ce qui peut provoquer un coup de charge, c'est-à-dire que l'affaissement se répercute dans toute la mine.

Il arrive aussi qu'on laisse une plus grande longueur de toit là où travaille le mineur : «Avec le soutènement marchant, on laisse souvent une grande longueur sans soutènement parce qu'on entame une nouvelle passe du rabot... Il y a donc 2 ou 3 m sans soutènement» (Daniel de la fosse 4)

Pourtant, il existe un type de soutènement marchant avec piles amarrées au blindé qui ne permet pas d'entamer une nouvelle passe du rabot avant que toutes les piles soient glissées. Il n'est pas utilisé pour des raisons de rentabilité. (à suivre)

DANS LES FOSSES LE RENDEMENT AU MÉPRIS DE LA VIE DES MINEURS

«Dans le temps, on prenait le temps, on prenait le temps de blanchir, de chauler : maintenant, il n'y a plus le temps. Là où on était 4, aujourd'hui, aujourd'hui, tu est tout seul. Pour la sécurité, la grande décadence, ça a été au moment où on a commencé à donner des retraites anticipées, la reconversion (lors de la récession au début). Maintenant, il faut produire un petit peu plus, pour la sécurité, c'est la même chose. Tout a été laissé à l'abandon et, maintenant, c'est encore pire : on extrait à la sauvette, tout ce qui peut être exploité : on le fait par

international

UNE DEMANDE DE GARANTIES PLEINEMENT JUSTIFIÉE

suite de la page une

l'offensive américaine

Sur ce point, la position américaine est nette. partant du principe que «la crise de l'énergie - provoquée à la fois par l'embargo de 1973 et le quintuplement des prix pétroliers - a porté un coup sévère à la stabilité et à la prospérité mondiale», Kissinger affirme que : «La hausse brutale et arbitraire du prix du pétrole a été l'une des principales causes qui ont porté les taux d'inflation et de chômage à des niveaux sans précédent depuis les années 1930». En conclusion, il souligne : «Il est temps de déterminer en commun les rapports existant entre les changements affectant les prix de l'énergie et la stabilité et l'efficacité de l'économie mondiale».

Cette analyse mensongère de la crise qui frappe aujourd'hui, le système impérialiste mondial dicte, en fait, la politique américaine à la Conférence Nord-Sud. En ne voulant faire porter l'essentiel du débat que sur le problème du pétrole, Kissinger tente de diviser les pays du Tiers Monde en pays producteurs de pétrole et pays consommateurs, qui devraient, quant à eux, se découvrir solidaires de l'occident impérialiste. Cette tentative de division est nécessaire aux USA, car elle seule peut permettre de faire adopter les thèses US sur les mandats des commissions. Ces mandats, Kissinger les a définis : pour ce qui est de

la commission de l'«énergie», elle doit «instaurer à l'échelle mondiale, un équilibre efficace entre la demande et l'offre d'énergie (...) et jeter les bases de relations à long terme, mutuellement profitables, entre les producteurs et les consommateurs d'énergie». Dans le même temps, la commission des «matières premières» se chargerait de «créer les conditions propres à garantir, sur une longue période, des approvisionnements sûrs de matières premières qui sont indispensables au progrès de tous les pays, à des prix rémunérateurs pour les producteurs et équitables pour les consommateurs». Il s'agirait donc d'assurer, aux puissances impérialistes, la possibilité de continuer à exploiter les matières premières du Tiers Monde. Si, comme le veulent les USA, chaque commission avance à son rythme, les puissances impérialistes espèrent pouvoir régler rapidement les problèmes de l'énergie et des matières premières. Or les pays du Tiers Monde, exclus des décisions monétaires des puissances impérialistes (cf Rambouillet), mais devant régler leurs échanges internationaux avec ces monnaies, luttent aujourd'hui pour leur autonomie effective d'avec le dollar et autres monnaies impérialistes, et non plus uniquement pour un «juste prix» de leurs matières premières.

le Tiers-Monde réplique

La réponse du Tiers Monde à la stratégie des USA est venue de l'Algérie : Abdelaziz Bouteflika a dénoncé les tentatives visant à diviser le Tiers Monde : «Il est dangereux de tenter d'aider à promouvoir au rang des pays industrialisés, les quelques puissances énergétiques, dans le but inavoué de les isoler de leur base naturelle : le Tiers Monde». Sur le problème du pétrole, il a ajouté : «Il est dangereux de vouloir enclaver, dans une position, en quelque sorte insulaire, les seuls problèmes de l'énergie... Le caractère global de l'entreprise postule une liaison interne des tâches confiées à chacune des commissions, puisqu'aussi bien, dans les désordres actuels de l'économie, l'énergie fait partie des matières premières, celles-ci font appel au pouvoir d'achat, les politiques financières ont leurs incidences monétaires, les échanges au sens large du terme, sollicitent l'industrialisation et l'ensemble s'inscrit dans la perspective d'un droit, devenu irréversible, au développement harmonieux de chaque pays, quelles que soient ses dimensions spécifiques et au bien-être,

devenu impératif, de chaque peuple, grand ou petit». Il s'agit donc, pour le Tiers Monde, de faire avancer la Conférence sur tous les fronts à la fois et non sur le seul problème du pétrole, sans poser ceux de la monnaie et du

le calendrier proposé par le Tiers-Monde

Le 5 janvier, réunion des représentants des dix-neuf pays du Tiers Monde, en vue de définir une plateforme commune à proposer aux huit pays industrialisés.

Le 25 janvier, réunion des co-présidents de la conférence, en vue de mettre sur pied définitivement le programme de travail.

Début février, commencement des travaux des quatre commissions spécialisées (énergie, matières premières, questions financières, développement), qui travailleraient toute l'année sur la base d'un programme précis.



développement, comme le veut Kissinger, affirmant que la commission du «développement» travaille dans le cadre des projets de l'ONU, qui dépendent eux-mêmes du FMI, donc des puissances impérialistes. Aussi la proposition algérienne de définir, dès maintenant, les tâches précises des quatre commissions est-elle essentielle aux pays du Tiers Monde. Dans le cadre de leur lutte pour l'indépendance économique (des liens établis entre les résultats des travaux des commissions concourent à leur donner une plus grande cohésion, et, par là-même, une plus grande efficacité».

Et le délégué de l'Irak, le Dr Sa'doon Hammadi, a précisé de son côté : «Nous pensons que dégager des formules de liaison entre le prix des matières premières, y compris le pétrole, exportées par les pays en voie de développement vers les pays industrialisés, d'une part, et d'autre part les prix des marchandises et des services importés en sens inverse, constitue une base scientifique pour remédier au problème de la détérioration des termes de l'échange des pays en voie de développement». Et de préciser : «Nous considérons le travail des quatre commissions spécialisées... comme une unité intégrée indivisible».

préserver l'unité

C'est sur ce point qu'achoppait hier la Conférence, et c'est aussi sur ce point que les pays impérialistes feront tout pour briser l'unité du Tiers Monde. Déjà, on se demande si l'Arabie Saoudite, qui partage avec les USA la présidence de la commission de l'«énergie», s'appuyant sur les débuts de redémarrage économique aux USA, ne risque pas de compromettre l'unité du Tiers Monde, puisque «le monde aujourd'hui ne pourrait subsister sans l'apport de la technologie des pays industrialisés, de la stabilité et de l'expansion de leurs économies». De leurs côtés, les puissances impérialistes tentent de

la grogne de l'Angleterre

Callaghan, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, a déclaré mercredi «mon gouvernement estime et n'en fait pas de mystère qu'un prix plancher faisant fonction de dispositif de sécurité est un élément essentiel».

A la suite de cette prise de position, le porte-parole de l'Élysée déclarait hier : «Ces déclarations ne sont pas conformes au mandat adopté par la communauté économique européenne : ils n'expriment donc pas de point de vue de la communauté». On est loin des satisfécits que se décernait Giscard d'Estaing lors de la récente réunion de Rome, affirmant qu'il n'y avait pas de désaccords entre les pays européens sur cette question. Les Britanniques veulent en effet tirer le maximum de leur pétrole de la mer du Nord, et recherchent des garanties.

Cependant, en aucun cas, la position de Callaghan ne se rapproche de la position des membres de l'OPEP : la proposition d'établir un prix plancher avait été auparavant avancée par Kissinger.

Camille NOEL

le quotidien du peuple

nord-sud

la parole au Tiers-Monde

Le docteur Sa'doon Hammadi, chef de la délégation irakienne, a indiqué : «Le monde contemporain est caractérisé par le fossé toujours plus grand séparant les pays en voie de développement des pays industriellement avancés, comme le manifeste le fait que 70 % de la population mondiale, vivant dans les pays en voie de développement, subsiste sur 30 % du revenu mondial». Il a dénoncé «la longue exploitation par les puissances impérialistes, à laquelle les économies des pays en voie de développement ont été soumises» et «l'inflation engendrée dans les économies des pays capitalistes industriels, que ces pays exportent encore à un taux élevé dans les pays en voie de développement».

Concernant la question des prix du pétrole, il a fait remarquer : «La nouvelle rectification des prix du pétrole adoptée pour la période d'octobre 75 à juin 76... s'est montée à 10 %, tandis que le niveau d'augmentation des prix des importations des pays producteurs de pétrole en provenance des pays industrialisés dépassait de loin ce pourcentage : l'inflation exportée vers les pays pétroliers en 1974 et dans les neuf premiers mois de 1975 s'est montée à 50 % selon les calculs de l'OCDE, et à 80 % selon les calculs des pays producteurs».

Il a dénoncé «quelques grands pays industrialisés ont recouru à des menaces d'agression, et à la mise sur pied de groupes de confrontation, tels que

l'Agence Internationale de l'Énergie, qui poursuit le but de nuire aux intérêts des pays producteurs de pétrole».

M. Amouzeghar, délégué iranien, a également déclaré :

«Le taux persistant et plus élevé de l'inflation mondiale a balayé une portion importante de la valeur réelle des revenus pétroliers. La justice requiert que le pouvoir d'achat de revenus pétroliers, comme ceux de toutes les autres matières premières soient protégées contre l'inflation importée et les dévaluations de la monnaie.»

«Le revers le plus cruel pour les chances des pays en voie de développement, d'un développement accéléré, est venu, non de la hausse du prix du pétrole, mais des coûts plus élevés des produits alimentaires, et manufacturés, des services occidentaux et de tous les produits, capitaux importés...»

«la nécessité pour un plus grand transfert de ressources réelles vers les pays en voie de développement à partir des nations aisées est évidente. Le PNB total de l'OPEP n'est toujours qu'une fraction du PNB combiné des grands pays industriels : mais, en 1974, un total de 5,4 milliards de dollars (ou 2,6 % de son PNB) a été en réalité déboursé par les membres de l'OPEP aux pays en voie de développement. Les pays aisés n'ont fourni que 0,3 % de leur PNB».

une campagne provocatrice

Après le dépôt de la motion algérienne, visant à une avancée effective d'un «nouvel ordre économique international», c'est-à-dire à la poursuite de l'affirmation de l'indépendance des pays du Tiers Monde face aux métropoles capitalistes, une étrange campagne s'est développée hier dans les divers moyens d'information. D'une part, on tenta de présenter l'Algérie comme isolée, face à des pays du Tiers Monde prétendument «raisonnables» ; l'accord intervenu hier soir entre les dix-neuf sur la base de la proposition algérienne est venu faire justice de cette affirmation. Mais, au-delà, le ton pris par les commentaires a pris un tour franchement diffamatoire : à la télévision, on a ainsi pu entendre que la position de l'Algérie, présentée comme le trouble-fête, était due à ses difficultés internes. Quant au «Monde», on pouvait y lire que la détérioration des termes de l'échange aux dépens du Tiers Monde, rappelée par M. Bouteflika «ne respecte pas les règles élémentaires de l'observation statistique». Pourtant, les chiffres de l'OCDE, organisme qui justement rassemble les pays riches, viennent largement la confirmer ! A la conférence même, des limites ne sont-elles pas franchies lorsque certains journalistes se montrent assez grossiers pour demander à l'ambassadeur d'un pays du Tiers Monde si on peut croire à sa parole ? C'est toute la hargne de l'impérialisme, embarrassé de n'avoir pu, cette fois encore, rompre de façon décisive le front du Tiers Monde, qui s'exprime dans cette campagne.